



AUTORISATION de faire usage de la dénomination

Gîte rural

Vu l'attestation de contrôle simplifié délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Braives en date du 07/07/2016 ;

L'autorisation est délivrée à domicilié(e)(s)	Madame Emmanuelle MARTIN Rue Louis Debatty, 8 4260 Fallais
pour l'hébergement situé	Gîte d'Hildegarde Rue de l'Eglise, 9 4260 Fallais
classé dans la catégorie et dont la capacité est de	3 épi(s) 3 chambre(s) (6/8 pers.)

La validité de la présente autorisation est conditionnée au respect du Code wallon du Tourisme.

L'autorisation est accordée pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 06/07/2023.

Namur, le

La Commissaire générale au Tourisme,

Barbara DESTRÉE